

CHAMPIONNAT REGIONNAL DE BOURGOGNE

FRANCHE COMTE

DE JUDO SPORT ADAPTE



Fédération
Française
du Sport
Adapté

**BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ**



SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2024

À BESANÇON (25)

13 H - 16H

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-judo adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec la **Ligue BFC de judo** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **dimanche 21 décembre 2024 au pôle sportif des Montboucons à Besançon.**

Objectif de la compétition : Le championnat régional est qualificatif pour le championnat inter-régional qui se déroulera le 6 février 2025 à Saint DIZIER (52) ou GIFFAUMONT CHAMPAUBERT (51).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera au pôle sportif des Montboucons, 3 avenue des Montboucons, 25000 Besançon.

Contact et information sur la compétition :

- Gregory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Ludovic Michelet, référent para judo adapté, 06.43.63.55.98

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2024-2025, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **5 €** sont demandés pour chaque sportif. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Une facture vous sera délivrée à l'issue de l'événement.

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories : Les judokas s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes **(attention cette compétition n'est pas ouverte aux -14ans /-12 ans et -10 ans) :**

Catégorie d'âge (cf. Règlements Généraux FFSA)	+44 ans V2	44 ans -35 ans V1	+ 18 ans	-18 ans	-16 ans	-14 ans	- 12 ans	-10 ans	
L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier de l'année sportive en cours.									
CATEGORIES DE POIDS	Masculins -60kg / -66kg / -73kg / -81kg / -90kg / -100kg / +100kg Féminines -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / -78kg / +78kg		Masculins -55kg / -60kg / -66kg / -73kg / -81kg / -90kg / -100kg / +100kg Féminines -44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / -78kg / +78kg	Masculins -46kg / -50kg / -55kg / -60kg / -66kg / -73kg / -81kg / -90kg / +90kg Féminines -44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / +70kg	Masculins -34kg / -38kg / -42kg / -46kg / -50kg / -55kg / -60kg / -66kg / -73kg / +73kg Féminines -36kg / -40kg / -44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / +70kg	Masculins -30kg / -34kg / -38kg / -42kg / -46kg / -50kg / -55kg / -60kg / -66kg / +66kg Féminines -32kg / -36kg / -40kg / -44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / +63kg	Regroupement de poids.		
Licence et Certificat Médical	Titulaire d'une licence FFSA Compétitive sans contre-indication à la pratique du par judo adapté en compétition.								
Niveau de pratique minimum	L'éducateur sportif inscrivant le judoka s'engage à ce que le compétiteur ait acquis les compétences techniques minimum garantissant sa sécurité et celle de son adversaire. (cf A.1 – Pré-requis et organisation territoriale)								
Temps de combat*	AB : 3 mn	AB : 3 mn	AB : 2mn			AB : 1mn30	AB : 1mn30		
	BC : 3 mn	BC : 4 mn	BC : 2mn			BC : 2 mn	BC : 1mn30		
	CD : 3 mn	CD : 4 mn	CD : 3mn			CD : 2 mn	CD : 1mn30		
Nb combats Maxi	5 combats	7 combats	6 combats					5 combats	

* Un compétiteur ne peut combattre à nouveau qu'après un temps de repos équivalent à 2 temps de combat de sa catégorie.

Un regroupement des catégories (le plus homogène possible) pourra être effectué en fonction du nombre de personnes inscrites afin de permettre aux judokas seuls dans leur catégorie de faire des combats.

Equipement du sportif : Les associations ou établissements s'assureront que les participants soient équipés :

- D'une tenue sportive adaptée : judogi (obligatoire), zoori ou claquettes (recommandées)

Modalité de qualification au championnat inter-régional : Pour être qualifié au championnat inter-régional, les sportifs ont besoin de participer à ce championnat régional. Aucun quota particulier.

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- 13h-13h30 : Pesée des concurrents
- 13h30-14h0 : Echauffement collectif et tirage au sort
- 14h15 : début de la compétition
- 16h00 : Remise des récompenses

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gregory.simionato@sportadapte.fr.

Date limite d'inscription : **13 décembre 2023.**